



Formation / calcul heure / fiche de poste

Par Breizh Power

Bonjour,

Je travaille dans une association sportive où j'ai un contrat dans le cadre du développement du sport et handicap (j'ai un diplôme professionnel spécifique handicap). Mes élus souhaitent qu'une partie de mes heures soient dédiées à la partie valide et m'ont proposés un CQP, que j'ai accepté. Ce n'est pas pris sur mon CIF mais payé par mon employeur.

Ma formation aura lieu en plusieurs parties et sera validé en Juillet 2018. Elle comprend une partie théorique (environ 115h) et une partie pratique (100h en structure)

Mes questions:

- 1/ Sachant que je pars sur des périodes de 4/5 jours, que je loge sur place, quel est le calcul horaire par jour?
- 2/Ma fiche de poste va changer, sachant que ma formation n'est pas diplômante (elle le sera une fois validé par le jury), ma fiche de poste doit-elle préciser mon encadrement auprès du public valide?

En vous remerciant de votre attention